

Enjeux pour la santé et l'environnement

Auteur [Pôle ESE 69002 LYON](#) Réseau d'acteur

Outre la pollution visuelle, olfactive et même parfois sonore que peuvent occasionner les déchets, voyons trois types de pollution, environnementales, qu'ils peuvent causer :

- La pollution atmosphérique (sous forme de gaz ou de cendres) : principalement due à l'incinération des déchets mais aussi au stockage et compostage car en phase de décomposition les déchets rejettent des gaz (des [#dioxines](#) par exemple)
- La pollution des sols : dans toutes les formes de gestion des déchets, l'eau infiltrée (les lixiviats c'est-à-dire le jus de poubelle) devient très chargée en polluants et elle ruisselle dans les sols qui seront alors contaminés et potentiellement utilisés pour l'agriculture
- La pollution de l'eau : comme pour les sols, l'eau infiltrée ruisselle jusqu'aux nappes phréatiques, réservoirs en eau et sera consommée par les animaux et les hommes

Professionnels et riverains surexposés

Ce sont les personnes vivant près des lieux de [#gestion des déchets](#) (incinérateurs, décharges, centres de tri, etc.) qui sont potentiellement les plus exposées aux polluants émis dans l'atmosphère par l'inhalation d'air pollué, par la consommation d'eau ou de produits alimentaires contaminés ou par contact cutané avec le sol en manipulant la terre, par exemple.

*Chez les professionnels, en dehors des atteintes musculosquelettiques, les problèmes potentiels identifiés sont d'ordre respiratoire, gastro-intestinal et cutané, associés à l'inhalation de bioaérosols et au contact direct avec des déchets contenant certaines substances chimiques. (...)
Les pathologies identifiées dans la population générale au voisinage d'unités d'incinération sont des cancers et des troubles de la reproduction.”*

*« Gestion des déchets ménagers et assimilés : bilan des connaissances et évaluation des effets sanitaires en population générale et au travail »
in Environnement Risques & Santé, vol.11, n°5, sept-oct. 2012*

Des déchets aux enjeux variés

Il existe plusieurs types de déchets, chacun correspondant à des enjeux sanitaires et environnementaux spécifiques.

C'est le cas des [#déchets dangereux](#) (batteries, cartouches d'impression, piles, produits chimiques, déchets amiantés, voiture hors d'usage, etc.), à l'origine d'accidents pour l'Homme ou l'environnement s'ils ne sont pas collectés correctement et lors de leur transport et de leur traitement par les professionnels.

Concernant les [#déchets médicaux](#), 80% seraient inoffensifs et 20% considérés comme dangereux car ils peuvent être infectieux, toxiques ou contenir de la radioactivité.

L'impact climatique des déchets

La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans et 78% de celles-ci sont encore

enfouies ou brûlées, générant des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) qui sont à l'origine de [#changements climatiques](#) .

Les GES émis directement par les activités de traitement des déchets sont :

- le dioxyde de carbone(CO₂), émis essentiellement lors de leur incinération.
- le méthane(CH₄), gaz 25 fois plus réchauffant que le CO₂, issu de la dégradation des déchets organiques enfouis
- le protoxyde d'azote(N₂O), gaz 298 fois plus réchauffant que le CO₂, produit en faible quantité par la combustion des déchets pendant l'incinération et par la dégradation des déchets organiques lors du compostage ou de leur épandage.

À ces émissions directes, il faut ajouter les émissions dues à la fabrication des produits avant qu'ils ne deviennent des déchets : extraction, transport et transformation des matières premières, fabrication du produit, distribution.

Source : [Réseau Action Climat](#).

Les dioxines émises par les usines d'incinération

Les usines d'incinération d'ordures ménagères (UOM) émettent des dioxines. Du fait de la composition des dioxines, les retombées atmosphériques des substances contaminent surtout les sols et les végétaux. Elles sont retrouvées à 95% dans les dix premiers centimètres de profondeur des sols cultivés ou pâturés. Elles se déposent également à la surface des feuilles des végétaux, contaminant alors les animaux herbivores.

Elles s'associent aux particules sédimentaires et peuvent alors entrer dans les chaînes alimentaires aquatiques par le biais des poissons et du phytoplancton.